

Sublime Energie lève 11,5 millions d'euros pour liquéfier les biogaz

Avec sa levée de 11,5 millions d'euros, Sublime Energie souhaite sortir sa technologie de son laboratoire et basculer à l'échelle en installant son système de liquéfaction du biogaz sur un premier méthaniseur.

Temps de lecture : minute

11 mars 2024

Spin-off de l'école des Mines, Sublime Energie finalise une levée de fonds de 11,5 millions d'euros, notamment auprès du fonds Révolution Environnementale et Solidaire géré par le Crédit Mutuel Impact, pour développer son principe de liquéfaction de biogaz. « *Nous avons également cédé des parts de Sublime Energie à l'école des Mines pour acquérir le brevet sur lequel repose notre technologie* » explique Bruno Adhémar, cofondateur et président de Sublime Energie.

Née en juillet 2019, de la volonté de Bruno Adhémar de créer une activité dans le secteur de l'énergie et de devenir une société à mission, la startup a vu le jour en s'appuyant sur le travail des chercheurs de l'école d'ingénieurs. « *Nous avons été la première société à mission immatriculée en France.* »

Sublime Energie ouvre une nouvelle voie de valorisation

Pour le fondateur, jusqu'à la mise en place de Sublime Energie, il n'y avait que deux façons de valoriser le biogaz issu des méthaniseurs : « *Soit le*

brûler pour créer de la chaleur ou de l'électricité, soit l'épurer pour extraire le biométhane pour l'injecter dans un réseau de gaz mais il faut alors que ce dernier se trouve à proximité. » La startup entend créer une nouvelle voie de valorisation grâce à la liquéfaction groupée du méthane et du gaz carbonique, une première.

Après avoir apporté la preuve de concept de sa technologie, la jeune pousse a réalisé une première levée de fonds en 2021 afin de concevoir un démonstrateur et ainsi établir la performance de la technologie.

« Désormais, nous voulons sortir du laboratoire et installer un pilote dans une ferme des Côtes-d'Armor. Nous en serons ainsi à 7 ou 8 sur l'échelle de maturité TRL. » Les fonds levés viseront à fabriquer les équipements et installer la ferme qui devrait commencer par produire 350 tonnes de bioCO2 et 200 tonnes de GNL en 2025.

Répondre aux besoins des agriculteurs

Avec sa technologie, Bruno Adhémar considère avoir une solution à la crise agricole actuelle. *« Nous avons identifié 20 000 à 30 000 exploitations agricoles susceptibles de disposer d'une petite unité de méthanisation autonome et d'utiliser notre équipement. Ce sera un revenu complémentaire pour les agriculteurs tandis que notre modèle leur permet de rembourser l'investissement pour créer le méthaniseur. »* Liquéfié à la ferme, le biogaz sera ensuite transporté pour être épuré dans une bioraffinerie. Le biométhane et le bioCO2 extraits serviront ensuite à alimenter la mobilité lourde ainsi que le matériel agricole des fermes productrices. *« Les exploitations conserveront le digestat comme engrais sur la ferme. »* Pour développer sa technologie et aller vers une commercialisation et une mise en série d'ici 2026, Sublime Energie prévoit de doubler ses effectifs actuels, 13 personnes.



À lire aussi

Energie : ces startups développent des solutions plus responsables



MADDYNEWS

La newsletter qu'il vous faut pour ne rien rater de l'actualité des startups françaises !

JE M'INSCRIS

